

Les députés piégés par le calendrier

SARAH PAILLOU

RETRAITES Contrainte par le temps et les milliers d'amendements, la commission spéciale ne pourra finir dans les délais l'examen du texte

L'idée est désormais dans tous les esprits : les députés de la commission spéciale ne parviendront pas à terminer l'examen du projet de loi ordinaire, l'un des deux textes qui composent la réforme des retraites, avant son passage dans l'hémicycle. C'est « plus que vraisemblable », confirme le vice-président de la commission, le socialiste Boris Vallaud. Le texte qui arrivera en séance publique le 17 février sera donc sans doute la copie initiale du gouvernement, débarrassée de toute trace des échanges des semaines précédentes... Et ce même si la commission a prévu de siéger tout le week-end et jusqu'à mardi soir, en ne conservant que mercredi pour étudier le projet de loi organique. Hier à 20 heures, il restait encore 15 970 amendements en débat.

Le combat repartira donc de plus belle dans une dizaine de jours, jusqu'au 3 mars, espère la majorité. La Macronie vise à cette date un vote solennel sur le projet de réforme, avant la pause parlementaire prémunicipales, le 6 mars. Là encore, le calendrier est donc serré. « C'est faisable, mais ça dépendra de nos oppositions », indique Gilles Le Gendre, président des députés La République en marche (LREM).

Tous les élus seront de nouveau invités à déposer des amendements sur le texte ; et les trois groupes de gauche préparent motions de censure et référendaire pour ralentir les débats dès le début de la séance publique. « La première motion va forcément nous faire perdre une demi-journée », pronostique Sacha Houlié, député LREM de la Vienne. Une incertitude demeure toutefois chez les Insoumis, les communistes et les socialistes : parviendront-ils à réunir les 58 signataires de la seconde dans l'hémicycle le jour de son dépôt, condition de sa mise en discussion ? « On a quelques députés en campagne municipale... », s'inquiète un élu socialiste.

Les macronistes se préparent donc à une âpre bataille. Voire, pour les plus pessimistes, à un report du vote après les municipales. « On se raconte des histoires quand on se dit que ça ira », soupire l'un d'entre eux. Jean-François Eliaou, député LREM de l'Hérault renchérit : « Les oppositions sont capables de nous faire comme pour la réforme constitutionnelle au moment de l'affaire "Benalla" : elles quittent l'hémicycle, multiplient les rappels au règlement. » La bronca parlementaire de l'été 2018 avait rendu impossible l'examen du texte. « Tout le monde sait que ce sera éprouvant », admet Houlié. Lui-même notamment, comme plusieurs élus LREM, sur le nouveau règlement de l'Assemblée, adopté l'année dernière, pour limiter les dégâts : « Dans l'hémicycle, la guérilla à laquelle ils jouent en commission ne pourra pas avoir lieu », soutient-il. « Le gouvernement pourrait retirer un article sur lequel portent de nombreux amendements, anticipe

aussi un opposant. Puis le redéposer presque à l'identique, avec un délai de

dépôt d'amendements réduit. » Un responsable macroniste dément : « Jamais l'exécutif ne fera ça ! Ça n'aurait pas de sens, ce serait un déni de la procédure parlementaire. »

Les regards se tournent vers le président de l'Assemblée, Richard Ferrand

Avant cette offensive, les regards se tournent aussi vers celui qui conduira les débats : le président de l'Assemblée nationale, le macroniste Richard Ferrand. « Il ne pourra pas tenir quinze jours, il faudra bien qu'il dorme, souligne un député LREM. J'ai un peu peur pour les vice-présidents [qui remplaceront au perchoir l'élu du Finistère]. » Ce dernier « va beaucoup moins rentrer en Bretagne, assure-t-on au Palais-Bourbon, car c'est aussi sa responsabilité ». De son côté, Le Gendre prévient : « Il est hors de question de se laisser balloter par LFI. On prendra nos responsabilités politiques. » Le groupe LREM a déjà mis en place un calendrier spécifique des présences des députés, afin de s'assurer que la majorité ne sera pas prise en défaut. Et le spectre du 49-3, s'il semble s'éloigner, plane encore dans les esprits. Rares sont les macronistes à totalement exclure l'option. ●